ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 17 / 11 / 2026 à 19:52

Date de publication : mardi 17 novembre 2026 à 02:21

Type : Constitution SASU

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

TJM

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000 euros

Siège social : 21 Route de Grignan

26290 LES GRANGES GONTARDES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 11 novembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : TJM

Siège : 21 Route de Grignan, 26290 LES GRANGES GONTARDES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Tous travaux d'aménagement, d'agencement, d'entretien, de rénovation et de finition de bâtiments, directement ou par recours à la sous-traitance. La coordination, le pilotage et le suivi de chantiers en lien avec les activités ci-dessus. L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la distribution et le négoce de tous matériaux, équipements, fournitures et produits se rapportant aux activités susvisées. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines,

ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société TJ PLOMBERIE, Société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 1 000,00 euros, dont le siège social est situé 259 Rue Louis Hilaire, 26700 PIERRELATTE, représentée par Monsieur Thomas JAFFRE, son gérant, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 927 959 197 RCS ROMANS,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS

POUR AVIS

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/45b92630-3c88-4b88-b39d-2fcc8b9c675f-form-instance